



Communiqué

« “Le masculin fait le neutre”... ou pas »

Dans son discours d'inauguration de la Cité internationale de la langue française prononcé le lundi 30 octobre 2023 à Villers-Cotterêts, le Président de la République a pris position contre « l'écriture inclusive », en affirmant : « *le masculin fait le neutre, on n'a pas besoin d'y rajouter des points au milieu des mots, ou des tirets, ou des choses pour la rendre illisible* ».

La position surplombante du président donne l'impression de vouloir édicter une règle une fois pour toutes qu'il imposerait, de par sa seule parole, à des millions de francophones, en France et hors de France, à rebours du symbole que représente la Cité inaugurée ce jour-là.

Nous rappelons, en tant que scientifiques spécialistes du langage et des langues – et de la langue française en particulier – que les règles se forment au fil du temps par les pratiques des locuteurs et locutrices, et que c'est l'usage qui finit par s'imposer, et non la volonté d'une autorité, fût-elle académique, ministérielle ou présidentielle. Si les questions d'enseignement et d'orthographe nécessitent des décisions politiques, elles ne sauraient être tranchées par une seule personne, aussi puissante soit-elle.

Emmanuel Macron semble se positionner contre le point médian et d'autres formes abrégées. Beaucoup, comme lui, feignent de réduire l'écriture inclusive à un seul procédé, au milieu de nombreuses autres possibilités (accord de proximité, mots épïcènes...). D'ailleurs, il utilise lui-même des procédés inclusifs dans le discours du 30 octobre comme dans ses autres prises de parole. Les doublets complets (« Françaises, Français... ») existent depuis longtemps, et la littérature classique regorge de *rois et reines*, de *princes et princesses* plutôt que *rois* ou *princes* quand il s'agit des deux sexes : ils ressortissent du langage inclusif. En outre, certaines formes abrégées présentes depuis des décennies sur les documents officiels de la République française (dont la carte d'identité ou des formulaires administratifs : « né(e) le... », « domicilié(e) à... ») ne posent aucun problème. Les doublets complets ou abrégés se déploient aujourd'hui sur de nombreux supports (privés, publics, papier, numériques, sites, presse, cartels de musées...) sans être l'apanage d'une poignée de militants ou de militantes, contrairement à l'idée fautive qui est véhiculée. Il ne s'agit pas d'un système d'écriture figé ni imposé, mais d'une série de pratiques dont l'un des objectifs premiers est de préciser la composition de groupes humains.

La formule « le masculin fait le neutre » est contredite par de nombreux travaux scientifiques qui montrent, à partir de données et d'expérimentations, que le sens premier du masculin, pour les humains, est de désigner des hommes, et que l'emploi dit générique est source d'ambiguïté. Moins de femmes répondent aux offres d'emploi rédigées au masculin par exemple. Tout ceci est documenté.

Le jour de l'inauguration de la Cité internationale de la langue française, il eût été important de ne pas oublier ces choses élémentaires, de faire davantage appel aux travaux scientifiques, et sans doute encore plus opportun d'évoquer l'un des sujets majeurs pour l'avenir du français et des francophones, à savoir l'orthographe à enseigner : celle de 1990, comme en Belgique et en Suisse ? Ou celle de 1878, comme c'est trop souvent le cas ? Si le Président se soucie de la lisibilité du français, qu'il joigne sa voix aux nombreuses autres, dont des fédérations de professeurs de français et des linguistes (voir *Le Monde* du 16 octobre dernier), qui demandent une nouvelle réforme de l'orthographe.

Le collectif des Linguistes atterrées, le 31 octobre 2023